

L'activité de GRDF sur votre concession



55

NOMBRE DE CLIENTS DU RÉSEAU



2 602 m

LONGUEUR TOTALE DES CANALISATIONS



2027

ANNÉE D'ÉCHÉANCE DU CONTRAT



17 k€

RECETTES ACHÈMINEMENT ET HORS ACHÈMINEMENT



128 k€

VALEUR NETTE RÉÉVALUÉE DU PATRIMOINE



2 647 €

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA CONCESSION



1 102 MWh

QUANTITÉS DE GAZ ACHÈMINÉES



335 GWh

QUANTITÉS DE BIOMÉTHANE INJECTÉES (RÉGION)



0

NOMBRE D'INTERVENTIONS DE SÉCURITÉ GAZ

Le gaz vert, aujourd'hui une énergie renouvelable, incontournable dans le mix énergétique



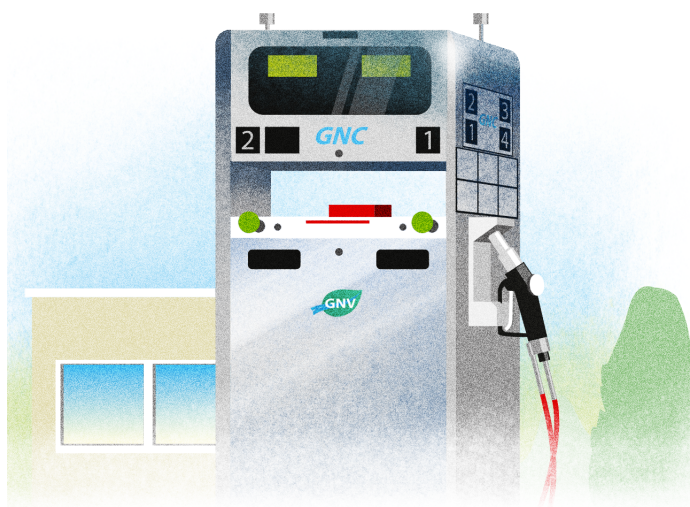
Le gaz vert pour atteindre l'indépendance et la neutralité carbone

Le gaz vert est une réponse concrète aux enjeux d'actualité : réduction de l'empreinte carbone de secteurs fortement consommateurs d'énergie, indépendance énergétique, gestion des déchets biodégradables, création d'emplois pérennes non délocalisables et réindustrialisation du pays.

En Normandie, avec 28 unités de méthanisation raccordées aux réseaux de distribution de gaz, la capacité de production de gaz vert représente actuellement la consommation de 78 600 logements neufs. 9 nouvelles unités ont été mises en service durant l'année 2022 ; 25 autres sont en cours de construction et une centaine de nouveaux projets est à l'étude.

Le gaz vert pour gérer et valoriser les déchets du territoire

La loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) de février 2020 rend obligatoire la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, y compris les ménages, dès le 1^{er} janvier 2024. Par le biais d'Appels à Manifestation d'Intérêt, les communes peuvent se regrouper avec les agriculteurs de leur secteur pour valoriser les déchets biodégradables ménagers, intégrer ceux des cantines, et adjoindre les résidus agricoles pour produire du gaz vert. GRDF est à votre disposition pour vous appuyer dans ces démarches.



Le GNV et le BioGNV, un levier d'action pour une mobilité durable sur la route et sur l'eau

Le secteur des transports représente près de 40% des émissions de CO₂, dont plus de 80% au titre du transport routier. Le BioGNV permet une réduction des émissions de CO₂ de 80% par rapport au diesel. Le GNV (Gaz Naturel Véhicule) comme le BioGNV présentent une solution disponible immédiatement pour réduire drastiquement la pollution locale : tous les véhicules roulant au gaz bénéficient de la vignette Crit'Air 1. En Normandie, 10 stations publiques sont d'ores et déjà opérationnelles, en plus des 14 stations privées.

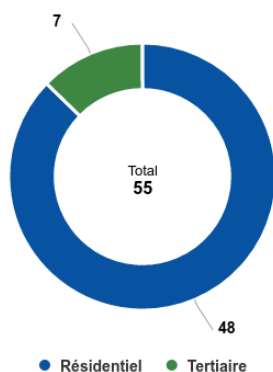
Source d'énergie propre et économique, le gaz vert présente également de nombreux avantages pour la mobilité fluviale, comme pour le transport routier. Utilisé comme carburant pour les navires, bacs, péniches... il offre une alternative plus respectueuse de l'environnement aux combustibles fossiles traditionnels. En Normandie, l'utilisation du gaz vert dans la mobilité fluviale représente une opportunité unique tout le long de l'axe Seine, pour réduire de façon efficace et durable les émissions, tant de polluant (NOx et particules) que de gaz à effet de serre.

Les entreprises et les collectivités qui investissent déjà dans cette technologie innovante sont non seulement en train de réduire leur impact environnemental et leur empreinte carbone, mais aussi de réduire leurs coûts d'exploitation. C'est le choix qu'ont fait, par exemple, le département de Seine Maritime pour ses bacs qui relient les rives de la Seine, et l'entreprise Slop Normandie pour l'une de ses barges de transport de déchets.

Gestion de la clientèle sur votre commune

GRDF achemine le gaz pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente de gaz réalisée par le fournisseur d'énergie.

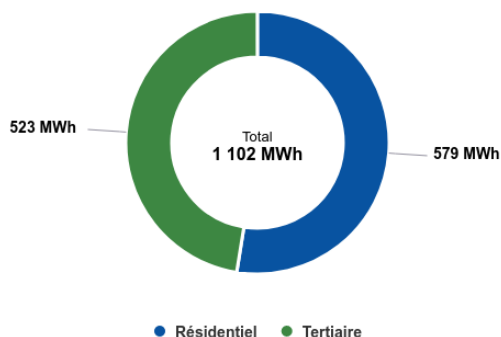
Clients par secteur en 2022



Evolution du nombre de clients

Secteurs	2020	2021	2022
Résidentiel	48	48	48
Tertiaire	7	7	7
Total	55	55	55

Quantités acheminées par secteur en 2022



Evolution des quantités acheminées (en MWh)

Secteurs	2020	2021	2022
Résidentiel	616	727	579
Tertiaire	592	603	523
Total	1 208	1 330	1 102

Compteurs communicants

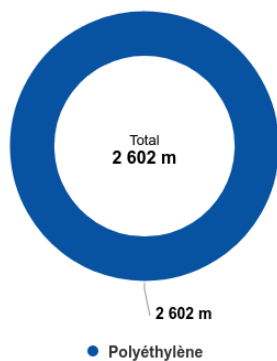
Le déploiement des compteurs communicants gaz a pour objectif majeur de permettre aux clients de bénéficier d'une meilleure connaissance de leurs consommations de gaz. Grâce au compteur communicant, les clients peuvent visualiser sur un espace personnalisé et sécurisé leur consommation quotidienne, la comprendre et ainsi entreprendre des actions de maîtrise de l'énergie. La réussite du projet, débuté à grande échelle en 2017 et qui se termine en 2023, passe également par la mobilisation des acteurs de l'écosystème de la maîtrise de l'énergie.

Depuis le début du déploiement sur votre territoire, 55 compteurs ou modules communicants ont été installés dont un en 2022. De plus, un concentrateur a été installé depuis le début du déploiement.

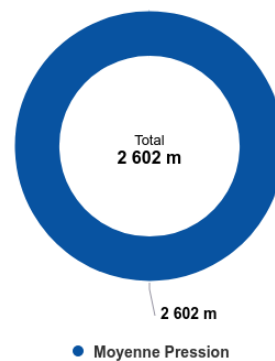
Le patrimoine

Le patrimoine est principalement composé des canalisations, des postes de détente réseau, des robinets de réseau ainsi que des branchements collectifs. Retrouvez ci-dessous deux répartitions des canalisations, l'une par matière et l'autre par pression, en 2022 à l'échelle de votre commune.

Canalisations par matière en 2022



Canalisations par pression en 2022



Investissements par finalité - flux (en euros)

	2020	2021	2022
Total	761	4 479	2 647
Raccordement et transition écologique	10	3 206	165
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	0	0	0
Adaptation et modernisation des ouvrages	0	0	1 388
Modernisation de la cartographie et inventaire	97	98	106
Comptage	-64	305	229
Autres	717	870	759



La sécurité, notre priorité

GRDF investit chaque jour 1 million d'euros pour la sécurité des biens et des personnes. Une des priorités est de limiter le nombre de dommages aux ouvrages.

En 2022, en régions Haut-de-France et Normandie, GRDF a mené différentes opérations de sensibilisation auprès des exécutants de travaux, des responsables de projets et des collectivités :

- 500 heures de prévention animées à destination de 1 500 salariés externes, via des journées sécurité, ateliers de sensibilisation et dispositifs innovants comme la rue du marquage,
- 6 000 visites inopinées de chantiers réalisées pour vérifier le respect des règles anti-endommagement et être à l'écoute des Entreprises.

En cas de dommages aux ouvrages, un retour d'expérience est réalisé et partagé avec les entreprises concernées pour mener des actions d'amélioration et éviter de nouveaux incidents.

Demandes et prestations

À la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel, GRDF réalise des prestations intégrées dans le tarif d'acheminement (changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à la résiliation du contrat de fourniture...), et d'autres prestations payantes et identifiées dans le catalogue de prestations (interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux...).

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2020	2021	2022
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	1	3	9
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	2	1	8
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	8	1	1
1ère mise en service	0	1	0

La chaîne d'intervention

Les dommages aux ouvrages lors de travaux de tiers provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.

Dommages aux ouvrages

Évolution des fuites

Dommages

	2020	2021	2022
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	0	0	0
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	10	11	7
Taux	0,00%	0,00%	0,00%

Ouvrages et maintenance

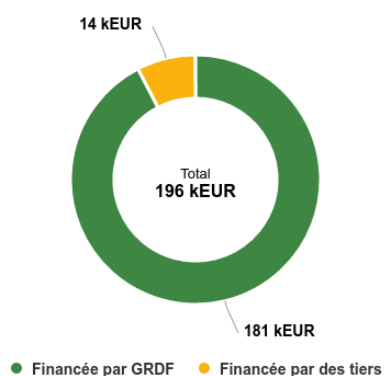
Type d'ouvrages	Parc à fin d'année	Visites planifiées	Visites réalisées
Canalisations réseau	2 602 m	0 m	0 m
Postes de détente réseau	0	0	0
Robinets de réseau utiles à l'exploitation	0	0	0
Branchements collectifs	0	0	0

Valorisation du patrimoine

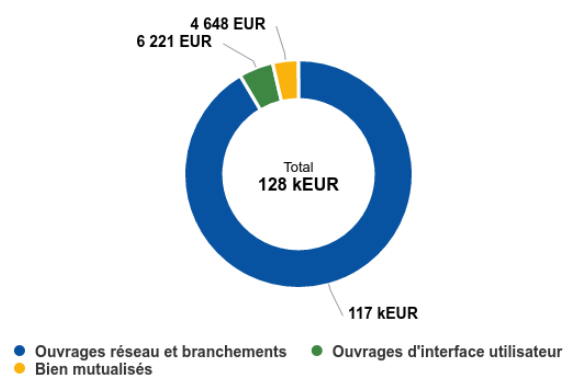
Les anneaux ci-dessous présentent à fin 2022 :

- D'une part qui, de GRDF, de l'autorité concédante ou des tiers, a financé les ouvrages.
- D'autre part la valeur qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution. La valeur nette réévaluée de la part des ouvrages financés par le concessionnaire représente les charges liées aux investissements (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

Origine de financement (valeur initiale)



Valeur Nette Réévaluée à fin 2022



Le « Portail Collectivités »

Le Portail Collectivités a été mis en service fin 2021, et remplace les outils MaConcessionGaz et MonRéseauGaz. Accessible sur grdf.fr, le Portail Collectivités est un espace dédié et sécurisé offrant à toutes les collectivités desservies en gaz l'accès à un ensemble de services et de données relatifs à l'activité de GRDF sur leur territoire pour répondre à leurs besoins. Votre code d'authentification est : URFYSIGI. Vous avez accès à un espace privilégié et enrichi d'un certain nombre de services (la cartographie du réseau, les travaux en cours, vos contacts...).

Cartographier les réseaux d'énergie d'aujourd'hui et de demain pour planifier la transition énergétique

Pour répondre aux enjeux des collectivités, GRDF met à votre disposition la cartographie moyenne échelle de vos réseaux :

- en version détaillée sur le portail collectivité pour les autorités concédantes
- en version simplifiée pour tous sur le site Open Data de GRDF (<https://opendata.grdf.fr/>)

Ces données peuvent être visualisées en ligne ou téléchargées pour les intégrer ensuite dans vos systèmes d'informations géographiques.

Ces données restent informatives et ne peuvent être utilisées dans le cadre de travaux sur voirie : seules les informations obtenues via les plans joints aux récépissés de déclarations conformément à la réglementation "anti-endommagement" font foi.



Votre interlocuteur territorial GRDF



LAURA CORONNE
Déléguée Territoriale
07 60 64 28 17
laura.coronne@grdf.fr

URGENCE SECURITE GAZ

► N°Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SERVICE CLIENT

► N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE